



Violence conjugale et plainte mensongère pour récidives

Par **Toune59**, le 17/11/2018 à 12:10

Bonjour,

Il y a presque un an, j'ai déposé plainte pour violence contre mon conjoint qui est passé au tribunal et a eut 10 mois d'emprisonnement dont 5 avec sursis et 2 ans de mise à l'épreuve. J'ai retiré ma plainte et il n'as pas eut son emprisonnement ferme jusqu'à un autre événement. Il s'est fait suivre psychologiquement, je suis actuellement enceinte de notre premier enfant. En apprenant ma grossesse son ex petite amie complètement dingue a déposé plainte contre lui pour violences sachant ce qu'il risquait, a obtenu un certificat médical avec - de 8 jours d'ITT, le menacer de dire qu'elle avait mentie si il se remettait avec elle ... il était convoqué au commissariat le 18 septembre, ils ont été confrontés à 2, sachant qu'il n'as pas accepté son chantage elle a confirmé les faits, il a été amené devant le juge et a été incarcéré immédiatement... Il passe en jugement pour cette affaire le 7 décembre et il devait sortir de prison le 24 Décembre ...

Que risque t-il à la suite du procès ?

Cordialement et d'avance merci